

péchés seront rompus par un des ministres à qui il aura délégué son pouvoir ; et bientôt lui-même, avec cette clef que le Christ a mise entre ses mains, il vous ouvrira la porte du royaume de la bénédiction éternelle.

Je ne puis terminer ce discours, chers élèves, sans vous faire remarquer les rapports que la Providence a bien voulu donner à cette maison avec le Siège Apostolique.

Il y a bientôt dix-huit ans, j'ai eu le bonheur de déposer moi-même l'hommage de ce Séminaire aux pieds du vicaire du Christ et de lui demander une bénédiction, qui le maintint toujours dans un grand dévouement au Siège de Pierre. Oui, je me le rappelle, c'est le vœu que j'ai formellement exprimé devant le Souverain Pontife, et sa main s'est levée sur moi pour m'en faire espérer la réalisation.

Un autre membre de cette institution, bientôt après votre Supérieur, a reçu pour vous le même gage des faveurs célestes par la bénédiction du chef actuel de l'Eglise, de notre bien-aimé Père, Pie IX, auquel nous rendons aujourd'hui nos devoirs.

Il y a longtemps que de cette maison sont sortis des écrits de diverses mains pour défendre l'autorité du St. Siège, alors qu'elle était dans notre pays l'objet d'attaques répétées. A plusieurs reprises, et tout récemment encore, la glorification de la Ville Sainte, dans son Pontife, son histoire et ses institutions, a été le sujet principal de nos exercices littéraires.

Cet édifice que nous habitons n'a t-il pas été bénit par un délégué du Pape, par un Nonce apostolique, victime lui-même des persécutions dont le Chef de l'Eglise était le premier objet et que nous avons eu l'insigne honneur d'abriter dans nos murs contre les poignards d'assassins qui l'attendaient sur la terre où règne la liberté de l'erreur et du crime, mais où la justice et la vérité n'ont trop souvent, comme la couleur d'une race infortunée, qu'à subir le mépris et l'esclavage ?